

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E PARCOURS PASSERELLES

PUBLIC VISÉ

Tout public

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS accueillies au sein des lycées professionnels et sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .

Les formateurs, des Greta, réalisateurs de la formation , sont pour la majorité des personnels de Santé.

Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 567 heures

Durée en entreprise : 595 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 31/08/2026 au 14/05/2027.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne

Centre Melun Victor Hugo

30-32 Boulevard Victor Hugo

77000 MELUN

CONTACT

Greta Seine-et-Marne

Sabine Gueret

Tél : 01 64 10 29 50

greta77.melun@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Gérard SINIGAGLIA

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

N° DOKELIO : SE_0001893814

Eligible CPF n°240079

CODES

NSF : 331

RNCP : 40692

CERTIFINFO : 111669

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS et l'AFGSU 2

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

La formation a pour objectif de permettre aux apprenants :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme : Bac pro ASSP / SAPAT, DEAS, DEAMP, DEAVS, DEAES, DEA, Diplôme ASMS, titre ARM, titre ADVF

- Bénéficiaire d'une validation partielle acquise par la voie de la VAE.

- Etre redoublant du DEAS niveau 4 (blocs manquants)

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Deux périodes de recrutement :

mars à juillet pour les rentrées de septembre

juillet à octobre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :

Dossier de candidature téléchargeable notre site, durant les périodes de recrutement

Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

Inscriptions du 23/03/2026 au 10/06/2026 au GRETA Seine-et-Marne à CHELLES.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation sur plateaux techniques

Cas pratiques

Mises en situations professionnelles en entreprise

Lors des stages en entreprise des périodes de nuit sont à prévoir.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne

▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

▶ Module 5. - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements- en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

▶ Module 6. -Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

▶ Module 9- repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

▶ Module 10- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Modules transversaux

▶ Accompagnement Pédagogique Individualisé (API):

▶ Suivi pédagogique individualisé des apprenants

▶ Travaux personnels guidés (TPG)

VALIDATION

▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 01/09/2025

▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e PARCOURS PASSERELLES niveau : 4

▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Par le biais de la formation continue :

L'aide soignant peut se spécialiser dans certaines activités : hémodyalise, aspiration endo-trachéale, gérontologie...

Il peut également accéder aux formations menant aux métiers : assistant dentaire, accompagnant éducatif et social (ex AMP), laborantin d'analyses médicales.

Après 3 années d'expérience en tant qu'aide soignant possibilité d'accéder en deuxième

année de formation infirmier.

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>